

1. Société de Développement – Invitation à l'Assemblée Générale

La Société de Développement de Corsier et des Monts-de-Corsier vous invite à son assemblée générale

**mardi 8 mars 2016, à 19h30,
à la salle du Conseil communal sise à la rue du Château 4.**

Profitez de cette occasion pour venir rencontrer le Comité, discuter des futurs projets et lui faire part de vos idées. Le verre de l'amitié ainsi qu'une petite agape vous seront offerts afin d'agrémenter ce moment.

Prochaine activité : Course aux œufs – jeudi 24 mars au Parc Chaplin
(voir affiches pour les horaires).

Date à ne pas oublier : Sortie des Aînés – mercredi 1^{er} juin.

2. Association de Parents d'Elèves APE

L'APE organise un « vide-armoire », le

**samedi 12 mars 2016 de 10h00 à 16h00
à la Grande salle de Corsier.**

Venez vendre, acheter, chiner, changer votre armoire 2016 ! Habits, petits et grands accessoires, matériel de puériculture, jouets. Entrée gratuite.

Prix de la réservation d'une table :

Membre APE : Gratuit / Non-membre : CHF 10.00.

Réservation par courriel à l'adresse :

corsier-et-environs@ape-vaud.ch.

5. FSG Pro-Patria Corsier-Corseaux

Dans le cadre du 100^{ème} anniversaire de la FSG Pro-Patria, venez assister au Master 1 Agrès, les

**samedi 19 et dimanche 20 mars 2016,
dès 08h00, à la Grande salle et dans
les salles de gym de Corsier.**

6. Conserver le nom de sa commune d'origine après fusion

Depuis le 1^{er} janvier 2016, il est possible de conserver dans le registre d'état civil la mention de sa commune d'origine, même après une fusion avec d'autres communes.

Beaucoup d'habitants ont un attachement fort à leur commune d'origine. Suite à la modification de la loi sur les fusions de communes, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, les citoyennes et citoyens originaires d'une commune fusionnée ont le droit de faire inscrire le nom de leur ancienne commune,

3. Expo-vente artisanale

Vous êtes cordialement invités à l'expo-vente artisanale qui aura lieu les

**samedi 23 avril 2016, de 10h à 18h et
dimanche 24 avril 2016, de 10h à 17h
à la salle de Château 2 à Corsier.**

4. Nonagénaire

Une délégation municipale s'est rendue au domicile de Madame

Heidy Flubacher

qui fêtait ses 90 ans le 14 janvier 2016.

Toutes nos félicitations !



entre parenthèses, au registre de l'état civil. Ils peuvent demander l'inscription de cette mention jusqu'au 31 décembre 2016 à la Direction de l'état civil vaudois.

Pour les personnes originaires des communes qui fusionneront après le 1^{er} janvier 2016, la mention sera automatique. Dans les deux cas, l'inscription sera gratuite.

Le formulaire peut être téléchargé sous : www.vd.ch/themes/vie-privee/etat-civil/droit-de-cite/loi-sur-les-fusions-de-communes, il doit être signé et renvoyé par courrier à la Direction de l'état civil vaudois, Caroline 2, 1014 Lausanne.

7. Tables d'hôtes

Vous avez atteint l'âge de l'AVS et souhaitez manger en bonne compagnie à midi ? Pro Senectute Vaud a le plaisir de vous rappeler l'ouverture de la table d'hôtes, nommée « **Au Goût du jour** ». Mme Christine Cuénod-Cochard vous accueille à son domicile pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Lieu : Chemin de Beauregard 20, 1808 Les Monts-de-Corsier.

Horaire : à midi, les jeudis : **17 mars, 21 avril, 19 mai et 16 juin 2016.**

Participation : CHF 15.00, tout compris.

Inscriptions : au 021.921.08.11 ou au 079.380.38.64. Merci de vous inscrire 48 heures à l'avance ; le transport peut être organisé sur demande.

8. Association régionale de la Riviera pour la Préparation à la Retraite ARPR

L'Association régionale de la Riviera pour la Préparation à la Retraite (ARPR) vous propose tout au long de l'année, des séminaires sur 7 soirées qui vous donnent l'opportunité de vous sensibiliser aux thèmes suivants : les changements, l'**occupation du temps** et l'**engagement** dans les **projets** ; la gestion des **finances** et les **successions** ; la **sécurité** au quotidien ; la **santé** et l'**alimentation**.

Des cours à la carte répartis tout au long de l'année vous permettent également de vous pencher sur les sujets suivants: cultiver votre **mémoire** ; les relations et la famille, **en couple** ou en **solo** ; le **bénévolat** ; l'**activité physique**, corps et esprit.

Vous êtes à 10 ans de la retraite ? Un cours spécial vous est destiné : « **Finances 55+** ». Il vous permet de faire le point sur l'AVS, le 2^{ème} et le 3^{ème} pilier, ainsi que sur les successions. 4 soirées pour vous informer et vous permettre d'être proactif plutôt que réactif face à votre future retraite.

Et enfin ... vous avez 45 ans et vous êtes concerné par tous les aspects de la prévoyance, le cours « **45+ : suis-je au clair avec ma prévoyance** » répond à vos questions et vos besoins.

Pour en savoir plus, appelez le secrétariat de l'ARPR au 021.924.55.65 ou consultez le site : www.arpr.ch.

9. Gestion des déchets

Malgré l'ouverture de la déchèterie provisoire de la Ville de Vevey à l'avenue Reller, voilà une photo de l'état dans lequel notre service de voirie trouve plusieurs fois par semaine l'emplacement pour conteneurs situé derrière la Maison Obrist.

Afin de remédier à cette situation déplorable, la Municipalité étudie, avec SATOM SA, quelles mesures ou changement opérer dans la gestion des éco-points du village.



Nous profitons de remercier tous les habitants qui utilisent les Eco-points de manière adéquate, montrant du respect pour le voisinage ainsi que pour le personnel chargé de nettoyer les différents emplacements.